



1^{ère} Assemblée générale du Tennis Cortébert-Courtélary au restaurant de l'Etoile à Corgémont le 5 avril 2019 à 18h30

Présidente : Martine Cossavella

Secrétaire : Virginie Cossavella

1. Salutations et appel

La Présidente salue toutes les personnes présentes et ouvre la 1^{ère} assemblée générale ordinaire du club de tennis de Cortébert-Courtélary.

37 membres ont répondu présent, 19 membres se sont excusés.

L'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et est ainsi valable. Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

2. Nominations des scrutateurs

Erwin Dornbierer et Olivier Liechti sont nommés scrutateurs.

3. Rapports de la saison 2018

a. *Rapport de la présidente*

La Présidente revient sur l'année écoulée et le mariage réussi entre le CT Cortébert et TC Courtélary. Elle remercie le comité pour le travail accompli durant l'année. Elle relève les différentes démissions et admissions du nouveau club et tire un bilan positif puisque le nombre de membres a, en définitive, augmenté. Martine se félicite de la mise en place de l'entraînement pour les jeunes du vendredi soir et du bon déroulement de toutes les activités proposées sur les courts dont notamment la journée de doubles du 22.09.2018.

b. *Rapport du responsable technique*

Domenico Bellavita revient sur le bon déroulement des divers tournois de l'année écoulée. Pour l'année qui vient, le club comptera 5 équipes en IC, dont une nouvelle équipe hommes actifs. Il mentionne également les tournois qui seront organisés cette année par le club dont notamment le tournoi du District.

4. Comptes 2018

a. *Rapport du caissier*

René Meier relève qu'il s'agit d'une année particulière ; les comptes du CT Cortébert et du TC Courtélary ayant été fusionnés au 01.01.2019. Il remercie Mireille Schmidlin et Jean-Pierre Béchir qui lui ont transmis les chiffres des clubs respectifs.

René présente brièvement les différents postes des comptes de l'année 2018. Le compte d'exploitation 2018 présente un solde positif de CHF 3'595.54. La fortune nette se monte à CHF 218'779.51 et le bilan à CHF 219'743.01.

b. *Rapport des vérificateurs*

Jean-Pierre Béchir lit le rapport des réviseurs des comptes établi le 04.03.2019 à Courtélary avec Mireille Schmidlin. Il recommande l'adoption des comptes annuels par l'assemblée.

c. Acceptation des comptes, décharge au caissier et au comité

Les comptes sont acceptés sans opposition par l'assemblée avec remerciements à René et aux vérificateurs.

5. Budget 2019

a. Présentation du budget 2019

René présente le budget de l'année 2019. Il relève notamment que, comme il y a une équipe IC en plus, les frais sont augmentés pour ce poste par rapport à l'année passée. Il a budgété un bénéfice de CHF 6'300.00.

René interpelle les membres pour qu'ils informent, lui ou Alain Mercier, par rapport à tout éventuel changement d'adresse.

S'agissant de la feuille pour les boissons dans le club-house, René indique aux membres qu'une facturation minimale de CHF 10.00 a été introduite afin d'éviter de faire des factures pour des montants inférieurs.

b. Acceptation du budget 2019

Le budget 2019 est accepté sans opposition par l'assemblée avec remerciements à René.

6. Nomination / Membres d'honneur

Martine, au nom du comité, propose de nommer Mireille Schmidlin, Jean-Pierre Béchir et Frédy Monbaron comme membres d'honneur. Ces nominations sont approuvées par l'assemblée qui nomme ainsi les précités comme nouveaux membres d'honneur du TCC.

7. Informations sportives pour la nouvelle saison

Domenico rappelle que les membres peuvent lui donner les inscriptions pour les tournois ce soir ou par email jusqu'au 15 avril. Ils se dérouleront selon les informations fournies dans le calendrier.

Audrey Challandes informe les membres que le club a décidé d'organiser un après-midi « test » le samedi 27 avril à 14h pour les enfants qui s'inscriront aux cours de Catherine et August.

Pierre Descoedres intervient pour rappeler qu'un tournoi de double est organisé pour les 50+.

8. Informations sur les projets futurs du club

Bastien Jeandrevin présente les divers projets du club envisagés par la commission de construction du club incluant René, Christian Zbinden, Fabien Challandes et lui-même. Il revient sur la situation à Cortébert et à Courtelary. Bastien présente les différents scénarios envisagés par leur commission. René a préparé un plan financier pour chacun d'entre eux qui sont présentés à l'assemblée. Bastien explique, qu'après étude de ceux-ci et des impacts que cela aurait sur les cotisations, la commission propose de privilégier le scénario 1 soit celui prévoyant le maintien et la réfection des 4 courts existants et du club-house actuel.

Pierre Descoedres relève que les terrains du TC Courtelary sont très peu utilisés. Il se demande s'il vaut la peine de maintenir ces terrains. Il propose plutôt de les laisser mourir ou de trouver un professeur charismatique dans l'optique de construire une halle. Raymond

Boss trouve les propos de Pierre Descoedres dérangeants. Même s'il y a peu de membres sur les courts, il ne comprend pas que ces derniers seraient à oublier.

Alain Mercier tient à préciser que le coût pour laisser tomber les courts à Courtelary est de CHF 50'000.00 alors qu'une rénovation ne coûterait CHF 30'000.00 de plus. Pour lui, ce serait un non-sens de laisser tomber ces courts. Il est toutefois nécessaire de rénover ces derniers puisqu'ils ont de la peine à évacuer l'eau.

Olivier Liechti demande s'il est envisageable de raser le club-house existant plutôt que de le rénover. Fabien explique que l'idée est envisageable car ce dernier vient en bout de vie. Il explique qu'au sein de la commission, ils ont envisagé de louer éventuellement le club-house une fois rénové. Il demande s'il est possible d'avoir une idée de l'Assemblée générale sur ce que souhaitent les membres afin de présenter un projet concret l'année prochaine. Alain Mercier indique qu'il n'est pas possible de louer le club-house à des tiers car le règlement de construction en autorise l'accès uniquement aux usagers.

Martine informe les membres qu'un projet ficelé leur sera présenté éventuellement lors d'une assemblée extraordinaire. René rappelle que le scénario choisi par la commission est la variante 1 soit avec le maintien des 4 courts tant à Cortébert qu'à Courtelary ; l'assemblée choisira ou non la variante présentée.

9. Divers

Martine rappelle que les nettoyages auront lieu demain et que les équipes Interclubs sont priées de nettoyer le club-house après chaque rencontre mais également durant le mois qui leur a été indiqué.

Martine remercie Pierre Descoedres pour son engagement pour le Club.

10. Clôture et apéritif offert par le club

Martine remercie tout le monde et indique que la consommation de l'assemblée générale et l'apéritif d'avant repas sont offerts par le club.

La 1^{ère} assemblée générale est levée à 19h45.

Corgémont, le 5 avril 2019

Présidente : Martine Cossavella

Secrétaire : Virginie Cossavella